

Mairie

305 rue de la Mairie
38140 St Blaise du Buis
04 76 65 65 00

✉ m.stblaise@wanadoo.fr

🌐 www.saintblaisedubuis.fr

📍 **Saint Blaise Du Buis 38**

Permanences d'accueil

Lundi 15 h - 17 h
Mardi 10 h - 12 h
Mercredi 10 h - 12 h
Vendredi 16 h - 18 h

Cantine - Garderie

04 76 05 09 11
06 67 81 01 42

École élémentaire
de Saint Blaise du Buis
04 76 65 97 69

École maternelle
de Réaumont
04 76 91 53 93

Messes

04 76 05 12 66
ndvouise.fr

UN VILLAGE QUI ÉVOLUE

La vie économique de notre village a subi des transformations permanentes.

Le saviez-vous ? Notre passé artisanal et industriel en matière de textile a disparu en 1980 lors de la fermeture du dernier tissage. De la soie à la bâche de camion, un réel savoir-faire a perduré jusqu'à cette date.

La commune a compté jusqu'à dix-neuf fermes laitières.

Les bistrots ont également disparu. Il ne reste que l'Auberge de La Ravignouse.

VIE COMMUNALE**VŒUX À LA POPULATION**

Le 16 janvier, Nathalie FAURE a présenté ses vœux aux Buissard·e·s.

Si vous n'étiez pas là, voici quelques éléments du discours qui relatait les **changements sociétaux constants !**

La collectivité s'est adaptée autour de l'école et des associations sportives et culturelles. L'école est la priorité avec notamment, **l'extension des horaires de garderie du soir, le renouvellement du mobilier, l'installation des vidéos projecteurs dans chaque classe, l'acquisition de tablettes informatiques.** Des travaux ont également été entrepris avec **l'isolation des combles de l'école nouvelle et la réfection de la toiture** de l'école ancienne.

Toutes les associations ont été citées et remerciées pour leur investissement à faire vivre le village.

En 2025, plus que jamais, la municipalité se veut **vectrice de lien social** en proposant le **feu d'artifice, le Marché de Noël...** Grâce à des volontaires et des associations. Merci ! Et oui ! Saint Blaise du Buis est un beau village champêtre à la qualité de vie reconnue !

Dans une perspective écologique, des travaux vont permettre des économies d'énergie :

- la quasi-totalité des **toitures communales** ont fait l'objet **d'isolation.**
- **une centrale photovoltaïque avec autoconsommation collective** a été installée sur le toit de la Résidence.
- **des équipements** ont été mis en place **pour stocker 46 000 litres de réserves d'eau.**
- dans une démarche de **préservation de notre biodiversité**, diverses **acquisitions foncières** ont été réalisées.

Concernant la **Résidence Communale**, les prises de décisions politiques se sont appuyées sur les **participations citoyennes** issues des questionnaires, ateliers de concertations, réunions publiques, groupes de travail...

Méthode qui a valu à notre village d'être labellisé « **Ville Amie Des Aînés** » (**VADA**). Merci à celles et ceux qui se sont impliqués dans cette réflexion globale !

Bravo à l'équipe administrative pour sa capacité à relever le défi quotidien de la création de cette structure, conçue pour répondre à de multiples enjeux :

- enjeu du vieillissement de notre population avec une **vingtaine de logements adaptés.**
- enjeu de la petite enfance sur notre village avec des espaces qui accueilleront une **Maison d'Assistante Maternelle.**

- enjeu de convivialité pour toute la population, des **nouveaux espaces communs autour d'une salle neuve** d'une capacité de 100 personnes.

Et surtout, il a été annoncé la venue d'un **médecin généraliste** qui ouvrira son cabinet médical dans ce nouveau bâtiment, afin de proposer une offre de soins de proximité à l'ensemble des habitants de notre commune.

Cette installation présente plusieurs bénéfices pour la collectivité :

- amélioration de l'accès aux soins dans un contexte de désert médical,
- prise en charge facilitée des personnes âgées et à mobilité réduite,
- renforcement de l'attractivité et du dynamisme de la commune,
- réduction des déplacements vers les communes voisines pour des soins courants.

La commune a œuvré pour un lieu qui veut rassembler.

RÉSIDENCE COMMUNALE

Les travaux de construction de la résidence communale se poursuivent. Si le bâti s'inscrit maintenant dans le paysage, c'est bien **22 appartements, un pôle petite enfance, une salle commune** pouvant accueillir 100 personnes ainsi qu'un **espace médico-social / bien-être** qui constitueront ce nouveau lieu d'échanges. Pour porter un tel projet, notre petite commune de 1100 habitants, a dû s'entourer de compétences que nous n'avions pas au sein du personnel communal. Aussi, la commune a fait appel à un prestataire en comptabilité privée ainsi qu'à une assistance technique de Maître d'Œuvre.

C'est par la création d'un budget spécifique nommé « Budget Annexe Résidence » que la commune a vocation à gérer cette construction communale par un **budget autonome qui s'autofinance**.

Les loyers des appartements en location couvriront les charges d'emprunts contractées sur une durée de 25 ans. Sur la globalité du projet, nous avons réalisé un travail au quotidien, en mobilisant les services, ce qui a permis de décrocher de multiples financements, à hauteur de 1 700 000 € de subventions.

Merci à nos précieux partenaires :

Département, Pays Voironnais, État, Carsat, CAF, Région ARA, Agirc-Arrco, Ircem et Malakoff Humanis...

La commune a, pour sa part, réalisé un apport de 500 000 €. Il correspond à l'épargne constituée depuis le début de ce dernier mandat. Il s'agit ainsi d'une **construction communale portée par la commune pour la commune**. Le principe de prudence dans la gestion des deniers publics nous a conduit sur ce budget annexe, à sécuriser les finances sur ce nouveau patrimoine.

Après les élus du Cœur Vert, les salariés communaux, les groupes de travail, ainsi que les futurs résident-e-s, ce sont les pompiers de la caserne de Bavonne, le 31 janvier, qui ont bénéficié d'une visite du bâtiment.

RÉSIDENCE SENIORS
22 APPARTEMENTS À LOUER

LOGEMENTS SÉCURISÉS ET INCLUSIFS
TERRASSE AVEC VUE PANORAMIQUE
ET ESPACES DE VIE PARTAGÉE

POUR TOUTES RENSEIGNEMENTS, CONTACTER LA MAIRIE:
04 76 65 65 00

OUVERTURE AVRIL 2020

À PARTIR DE 800€

Les Buisard-e-s peuvent s'inscrire à la mairie pour **découvrir** par groupe d'une quinzaine de personnes, une partie de la structure aux créneaux horaires suivants :

- **Vendredis 20, 27 février à 14 h, 14 h 30, 15 h, 15 h 30 et 16 h.**

- **Samedis 21, 28 février à 10 h, 10 h 30, 11 h et 11 h 30.**

D'autres visites seront possibles ultérieurement.

Les permanences d'accueil en mairie demeurent tous les vendredis après-midi.

Retrouvez sur le site internet de la commune, la vidéo du chantier :

<https://saintblaisedubuis.fr/nos-actions/residence-seniors/>

NB : Cet investissement a été réalisé en préservant les finances communales sans augmentation d'impôt.



CCAS BELOTE

Le 10 janvier, les joueurs étaient contents de se retrouver pour disputer des parties endiablées ! Ils ont ensuite partagé la galette.

Merci aux généreux donateurs.

REPAS DES AÎNÉS

Sur invitation du CCAS, le traditionnel Repas des aînés a eu lieu le 8 février. Cette année, le Portugal était à l'honneur, pour un moment chaleureux et dépayçant. À leur arrivée, les 85 convives ont été accueillis avec un verre de Porto accompagné de « tremçoços », une façon de plonger dans l'ambiance lusitanienne. Le menu, soigneusement préparé, a égayé les papilles : accras de morue et salade de gésiers en entrée, veau à la portugaise en plat principal, avant de conclure avec un flan au caramel et l'incontournable pastel de nata. Après le repas, l'après-midi s'est poursuivi en musique et en couleurs grâce au groupe folklorique portugais Casa do Minho. Défilé en costumes traditionnels, présentation des coutumes portugaises et danses folkloriques ont rythmé ce moment.

Merci à l'association ! Les invité-e-s sont repartis ravis de s'être retrouvé-e-s et d'avoir partagé ensemble ce temps festif.



MARCHÉ DE NOËL

Le 12 décembre, une ambiance féerique régnait sur le Marché de Noël enchantant petits et grands.

Le Père Noël est arrivé à temps pour rencontrer les enfants à la garderie et leur offrir des papillotes. Les chants de Noël lors du spectacle de son assistante, la Fée Noménale ont ravi les enfants. Des stands complétaient l'évènement avec des ateliers de maquillage et de bricolage créatifs.

Les visiteurs pouvaient dénicher des idées de cadeaux à glisser sous le sapin grâce aux 26 exposants présents.

Côté restauration, chacun a pu se régaler.

Toutes les bourriches et assiettes d'huîtres du Cap Ferret ont été vendues au profit du CCAS. **Merci aux bénévoles pour leur préparation.**

Le food truck, les pizzas Buissardes et les barbes à papa ont trouvé de nombreux gourmands ! **Enfin, merci aux associations Buis'Art pour les délicieuses crêpes et Casa do Minho pour la tenue de la buvette.**

Grâce à l'engagement de tous, cet événement a été un succès !



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h à la salle du Conseil de la mairie, les dimanches 15 (1^{er} tour) et 22 mars (2^{ème} tour) prochains.

Pour vérifier votre situation électorale, rendez-vous sur le portail du service public :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un électeur de voter à votre place en établissant une procuration de vote.

- Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

- Effectuez votre demande de procuration en ligne ou en version papier (cerfa 14952*04).

- Déplacez-vous à la gendarmerie pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration.

Si vous possédez une identité numérique certifiée avec France connect, vous n'avez pas besoin de vous déplacer.

- Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée.

URBANISME

Durant l'année 2025, la commune a traité :

- 5 Permis de Construire (dont 3 ont fait l'objet de retrait), 1 Permis d'Aménager et 1 Permis de Démolir,
- 26 Certificats d'Urbanisme,
- 52 Déclarations Préalables de Travaux.

En matière d'urbanisation, certains font croire aux propriétaires de terrains à bâtir, restés à usage agricole, que leur foncier risque d'être déclassé.

Or, cela conduit à une accélération de l'urbanisation et à l'artificialisation de terres arborées.

COUPURES DE COURANT

Mercredi 11 mars, des travaux entraîneront des coupures d'électricité de 13 h 45 à 16 h 15 aux lieux-dits :

routes du Rivier, du Grand Voye et chemin des Chênes.

CHIENS

Rappel : il est interdit de laisser son animal en divagation.

Merci de tenir votre chien en laisse sur les routes et dans les lieux publics ainsi que de ramasser les déjections.

VŒUX AU PERSONNEL

Madame le Maire a présenté ses vœux au personnel communal le 12 janvier. Ce moment veut instaurer la stabilité des équipes techniques et administratives afin de bâtir la confiance et de renforcer les liens. C'est l'occasion de veiller à ce que les employé-e-s se sentent soutenu-e-s et impliqué-e-s.

Le tour de table et les échanges ont vocation à améliorer les services.

Le bilan a été établi avec le service périscolaire après des cycles de formation portant sur la nutrition, l'éducation, les troubles du comportement...

Nathalie FAURE a remercié les agents pour leur assiduité et professionnalisme.



ÉCOLE SPECTACLE DE NOËL

Lundi 15 décembre, les élèves de l'école ont eu le plaisir d'assister à un spectacle de Noël mis en scène par une compagnie de cirque et offert par le Sou des Écoles. Rires, émerveillement et bonne humeur étaient au rendez-vous ! Ce moment festif et chaleureux a enchanté les élèves et contribué à créer de beaux souvenirs avant les vacances de Noël.

PROJET LIVRES À VOUS

La classe de CP-CE1 de Mélanie ENTRAYGUES et Marion SEEMANN a eu le plaisir de participer cette année au projet "Livres à vous", en lien avec l'univers de l'artiste Jérémie FISCHER. Les élèves ont découvert son travail et ont bénéficié d'une visite au musée Mainssieux à Voiron, riche en échanges et en inspirations. À l'issue de cette visite, chaque élève a réalisé une production artistique personnelle, à la manière de cet artiste, mêlant formes, couleurs et imagination.

Une expérience culturelle et créative très appréciée par tous.

TENNIS DE TABLE

Pour débiter l'année 2026, quatre classes ont pratiqué le tennis de table à la Halle du Buis. Encadrés par leurs enseignantes et intervenants spécialisés, certains élèves découvrent cette discipline, d'autres la poursuivent à travers des séances régulières.

Ce projet sportif permet de développer la motricité, la concentration et le respect des règles tout en favorisant le goût de l'activité physique.

SKI DE FOND

Ce mois de janvier, les classes de CE1-CE2 de Véronique COPETTI et de CE2-CM1 de Katell BOURGEOIS ont profité de trois journées de ski de fond à Autrans avec l'aide du financement par les communes de Saint Blaise du Buis et Réaumont de 1 000 € chacune.

Mélanie ENTRAYGUES

PRÉINSCRIPTION MATERNELLE

Il est rappelé aux parents Buissards, **d'enfants nés en 2023**, de les préinscrire auprès du secrétariat de la mairie. Munissez-vous de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

RECENSEMENT CITOYEN

Obligatoire dès **16 ans**, cette démarche est à réaliser auprès du secrétariat de mairie avec :

- une pièce d'identité
- le livret de famille
- un justificatif de domicile récent

L'attestation de recensement délivrée à l'issue de cette démarche est obligatoire pour se présenter à un examen avant 18 ans.

Le jeune sera convoqué ensuite, à la Journée Défense et Citoyenneté par le Centre du Service National de Grenoble Varcès.

Cette procédure aboutit à l'inscription d'office par l'INSEE sur les listes électorales.

COMMÉMORATION DU 19 MARS

La journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc sera célébrée lors de la **Cérémonie du jeudi 19 mars à 17 h 45 au cimetière de Saint Blaise du Buis**. Ce rassemblement organisé avec la FNACA de La Murette se fera autour de la tombe de Charles FAGOT.



ÉTAT-CIVIL

Naissances à Voiron :

Hinata BOSQUET née le 04 janvier.

Léo MOUNIER né le 09 janvier.



CASA DO MINHO

L'association portugaise a été heureuse de participer au **Marché de Noël** de la commune. Casa do Minho a animé le **Repas des Aînés** du 8 février pour la Saint Blaise.

L'association a été fière d'être présentée lors de la cérémonie des vœux du Maire et d'avoir annoncé son prochain événement :

un Festival de Folklore qui se tiendra le samedi 18 avril à la Halle du Buis.

Un moment festif et culturel, ouvert à tous, à ne pas manquer.

À cette occasion, l'association adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour une belle et heureuse année, placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la joie.

Paula VILA VERDE



Crédit photo : Thierry PONSET, correspondant Dauphiné Libéré

BUIS'ART

Durant l'année 2025, Buis'Art a pris part à la vie de Saint Blaise : **son Exposition en mai, la Fête du Village en juin et le Marché de Noël en décembre.**

Nous sommes prêts pour la nouvelle année que nous espérons aussi animée que la précédente.

Tous les adhérents se joignent à moi pour vous présenter ainsi qu'à vos familles nos meilleurs vœux de bonheur santé pour la nouvelle année.

Elyane GIRARD

ADMR

Une fin d'année active et festive pour l'ADMR Apprieu / Saint Blaise du Buis.



SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Écoles Réaumont / Saint Blaise du Buis a organisé une nouvelle édition de sa **soirée belote** le 24 janvier. Plus de 80 participants étaient réunies dans la salle des fêtes de Reaumont !

Une vente de ravioles et quenelles Saint Jean est proposé. Profitez-en pour vous régaler et prévoir de délicieux repas en famille ou entre amis.

Tout en bénéficiant d'un tarif avantageux, votre achat contribuera à financer des activités pour les enfants des écoles ! **Les commandes sont ouvertes sur Hello Asso jusqu'au mercredi 4 mars :**

<https://tinyurl.com/ravioles-sou-2026>

Distribution prévue le jeudi 12 mars à partir de 16 h 30, devant la salle La Sure.

Le Carnaval se tiendra le samedi 14 mars à la Halle du Buis. L'occasion d'enfiler son plus beau déguisement pour déambuler dans le village !
Buvette et goûter sur place.

Florence SIBEUD



Pour le Téléthon, les bénévoles se sont relayées sur le stand pour une double mission : vendre les gâteaux faits maison mais aussi les magnifiques réalisations d'Hélène au crochet (vêtements pour bébé, décorations de Noël, bonnets et écharpes, poncho...). Un vrai succès pour notre passionnée qui a aussi reçu des demandes de conseils et de cours.

Le 7 décembre, **salariés et bénévoles se sont retrouvés pour le repas de Noël.** Ce sympathique moment a été l'occasion d'échanger sur les projets 2026. Plusieurs idées ont fusé. Nous espérons pouvoir les mettre en place rapidement.

Le 12 décembre, **notre soirée théâtre a été un succès.** Une centaine de personnes sont venues rire et applaudir Charnècles Loisirs pour sa dernière représentation de « La bonne sœur a du flair ».

L'an prochain, ils nous offriront une nouvelle pièce. Toujours à la recherche de fées du bien-être, nous vous proposons de venir nous rencontrer au local, 55 route du Rivier à Apprieu, pour parler des besoins.

Vous pouvez aussi nous contacter par mail : admr.apprieu@admr38.org ou au 04 76 31 38 29.

Valérie DÉGUILLAUME-MILLAT

BCB

Le 14 janvier, c'est dans une Halle du Buis noire de monde que les **U18 Région du Basket Club Bavonne** ont vaincu l'équipe Élite de Vichy évoluant au niveau National. Cette victoire les propulse en 16^{ème} de finale de Coupe de France contre Aix Maurienne, sur terrain neutre à Villeurbanne, le 14 février.

La mairie a mis à l'honneur le BCB lors de la cérémonie des vœux du Maire. Cela nous a permis de rappeler l'ancrage du basket sur la commune depuis 1972, et l'évolution du club qui compte désormais une moyenne de 230 licenciés, 2 salariés à pleins temps et évolue aux niveaux Départemental et Régional. La grande nouvelle de cette saison est **l'attribution pour le club d'un minibus de la Région Auvergne Rhône-Alpes floqué au nom du club**. Dossier déposé par le club, défendu par la présidente, et Nathalie FAURE, auprès des instances compétentes.

Angéline NOGUEIRA



SBTT A BIEN GRANDI !

Le club de Saint Blaise Tennis de Table créé en 2021, comprenait alors seulement 8 Licenciés compétiteurs. Au fur et à mesure des années, ses dirigeants l'ont ouvert aux loisirs adultes, au handisport puis aux enfants. Cette saison, 46 licenciés pratiquent régulièrement la petite balle blanche dont 23 enfants de moins de 13 ans (12 heures de séances hebdomadaires).

En parallèle, le Président et entraîneur Eric VOURIOT anime également des séances de ping-pong dans la Halle du Buis auprès de personnes en situation de handicap.

Du côté des équipes, la Une évolue en Pré-Régionale et a terminé la première phase du championnat à la 4^{ème} place de sa poule sur 8.

Quant à la Deux, elle évoluait en Départementale 3 et a terminé 3^{ème} de sa poule, également sur 8 équipes.

Le club va engager une 3^{ème} équipe en Départementale 4 en seconde phase du championnat qui a débuté le 7 février et s'étirer jusqu'au mois de juin. Cela permettra aux jeunes espoirs de faire leurs premiers pas en compétition par équipes.

Du côté individuel, notons la première place départementale obtenue par la jeune Tess BERENGUER-HANUS lors du Top Détection Isère (catégorie filles nées en 2016) qui s'est déroulé le 7 décembre.

De nombreux jeunes du club ont participé à deux jours de stages gratuits organisés dans la Halle au cours des vacances, les 9 et 10 février, afin d'être fins prêts pour leur prochaines échéances pongistes.

Pour tout renseignement : <https://saintblaise-tt.jimdosite.com>

Jérôme MATÉJA



CÔTÉ JARDIN RECRUTE

Vous êtes comédien amateur, bricoleur ou autre ?

Venez rejoindre notre troupe Côté Jardin ! Depuis 20 ans, nous avons fait de nombreuses répétitions, de productions, d'échanges...

Répétitions le mercredi de 19 h 45 à 22 h, à la salle La Sure.

Le 6 février à la salle des fêtes de Voiron, l'association a joué sa dernière représentation de Crise de Mères, une pièce de Martial COURCIER.

Jeanine JACOLIN

